

RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX ENVIRONNEMENTAL

€ COÛT

TPE : 290 € HT - PME : 490 € HT



CONTACT

Valérie CHADEAU
05.55.45.15.77
environnement@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Sensibiliser l'entreprise sur les enjeux environnementaux
- Réaliser un état des lieux global des impacts environnementaux de l'entreprise (eau, déchets, énergie, produits chimiques, nuisances,..)
- Intégrer l'environnement dans la stratégie de développement de l'entreprise



PUBLIC

Entreprises de tous secteurs d'activités de moins de 250 salariés



PRESTATIONS

Le conseiller CCI de Limoges et de la Haute-Vienne recense et analyse les pratiques environnementales ainsi que le cadre réglementaire sur la base d'un questionnaire préalablement envoyé au chef d'entreprise.

- Enjeux de la démarche pour l'entreprise
- Identification des principaux textes réglementaires applicables (ICPE, déchets, ..)
- Analyse des impacts environnementaux des activités (énergies, déchets, eau, rejets, nuisances, produits chimiques ..)
- Mise en place d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et d'outils de suivi
- Elaboration d'un plan d'actions avec contacts et prestataires utiles

La CCI propose un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins avec possibilité de pré-diagnostic thématiques selon les besoins (énergie, déchet, eau/rejets)



MODALITÉS PRATIQUES

- Visite de l'entreprise de 2h à ½ journée selon la taille et les activités
- Rapport confidentiel incluant un plan d'actions prioritaires



LES +

Démarche pouvant conduire à la mise en place d'une démarche environnementale (Marque Envol, certification, ..)



LES PARTENAIRES

ADEME, CCI Nouvelle-Aquitaine, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, organismes consulaires, fédérations professionnelles